

Réf: Dossier 438793

Avis de constitution

SOCIETE « NKKA SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE LES OSCARS NON LOIN DE KING CASH, LOT : 653,
ILOT : 33, Lot 653, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NKKA SARL »

Objet : - VENTE ET ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE,
- FOURNITURE DE BUREAUX,
- ENTRETIENS, MAINTENANCE, TRAVAUX
MECANIQUES, ELECTRICITE AUTO, CLIMATISATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE LES OSCARS NON LOIN DE KING CASH, LOT : 653,

ILOT : 33, Lot 653, Ilot 33

Dirigeant(s) Mlle SYLLA NEMAZAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04343 du 03/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54308/GTCA/RC/2025 du 03/09/2025

